



Fausse promesses d'achat que puis-je faire

Par **fr28**, le **23/10/2012** à **12:00**

bonjour ,j'ai mis en vente deux appartements dans une agence immobilière ,celle-ci a trouvé deux acheteurs qui m'ont fait une proposition d'achat jusqu'à là tout va bien, les propositions arrivant a échéance j'ai demandé a l'agent immobilier un avenant à ces proposition que j'attends encore d'ailleurs !! après quelques recherches je m'aperçoit que les soit disant acheteurs n'existent pas ,(adresse,nom) , l'agent immobilier a écrit lui même de ça main les propositions d'achat, donc celles-ci sont des faux !!

que risque l'agent immobilier ?

est ce que je peux faire quelques choses contre lui ou l'agence ?

merci

Cordialement